DOSSIER

DE DEMANDE DE FINANCEMENT

Appel d’offres 2021

Projet Mono Equipe (PME)

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Conférence de Coordination Auvergne-Rhône-Alpes

**

**ANNEXE A L’APPEL D’OFFRES 2020**

**DE LA CONFERENCE DE COORDINATION**

**AUVERGNE-RHONE-ALPES**

**DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

1. **DISPOSITIONS GENERALES**

Tout projet couvert par la Ligue Nationale Contre le Cancer est exclu de l’appel d’offres.

Au terme du projet et au plus tard 18 mois après la signature de la convention d’allocations de recherche, les bénéficiaires doivent présenter à la Coordination de la recherche régionale :

1. un compte-rendu d’activité,
2. le bilan des dépenses effectuées.

Suite à la situation sanitaire actuelle impactant fortement la visibilité des Comités sur le soutien financier à long terme, il est recommandé aux équipes de soumettre des projets d’une durée de 1 an dans la mesure du possible.

En cas de projet prévu sur deux ans, la reconduction du soutien doit faire l’objet d’une demande spécifique. Un rapport de progression du projet (rapport intermédiaire) explicitant sa mise en œuvre et ses premiers résultats, ainsi que le détail de la demande de financement pour la seconde année devra être fourni au plus tard le 15 septembre de la première année. La prolongation du projet sera estimée par le Conseil Scientifique régional.

A noter que l’utilisation d’une dotation annuelle peut se faire sur 18 mois automatiquement.

Si votre projet n’a pas été financé l’an passé et que vous souhaitez le soumettre à nouveau cette année, nous vous remercions de le préciser au début de la demande. Dans ce cas, une lettre de support justifiant la nouvelle soumission du projet et de ses modifications est nécessaire.

Les bénéficiaires s’engagent à signifier le soutien de la Ligue contre le Cancer dans les publications, compte-rendu officiels ou présentations sous la forme suivante « ce projet a été soutenu par le Comité Départemental de … de la Ligue contre le Cancer » ou sa traduction en anglais.

1. **PRESENTATION DES DOSSIERS DE DEMANDE**

Les formulaires doivent être utilisés sans modification : numérotation des pages, police Times New Roman 12 ou équivalent pour l’ensemble du texte ; tous les items doivent être documentés. Les résumés doivent être rédigés en français.

Chaque dossier comporte 3 chapitres :

* Dossier administratif : pages numérotées Dad 1, …
* Dossier financier : pages numérotées Dfi 1,…
* Dossier scientifique : pages numérotées Dsc 1,…

Si le projet de recherche sur un thème est prévu pour se dérouler sur plusieurs années, cela doit être explicité avec précision dans la rubrique programmation de la présentation du projet. La demande doit présenter clairement 1) l’utilisation du financement demandé pour la première année et 2) une indication du montant prévisionnel du financement demandé pour la seconde année.

Le **formulaire mono-équipe** concerne un **projet mono équipe (PME)** présenté par une équipe. Le **dossier complet** (les 3 chapitres : dossier administratif, dossier financier et dossier scientifique) sera adressé **par mail** à la Coordination de la recherche régionale Auvergne-Rhône-Alpes avant la date limite indiquée dans l’appel d’offres. Dans les mêmes délais, **1 exemplaire papier** complet porteur des signatures manuscrites du demandeur, du responsable de laboratoire et du représentant légal de l’établissement employeur sera envoyé par courrier postal à l’adresse du Comité hébergeant la coordination : Comité du Puy-de-Dôme, 19 Boulevard Berthelot, 63400 Chamalières.

1. **RECOMMANDATIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE AUVERGNE-RHONE-ALPES**

Le Conseil Scientifique encourage

* les projets pluri-équipes associant des équipes complémentaires sur différents sites et/ou de différentes disciplines afin de contribuer à une structuration synergique de la recherche contre le cancer ;
* les projets proposant des hypothèses et/ou des innovations ainsi que la prise de risques ;

Le Conseil Scientifique rappelle que le soutien des Comités Départementaux par leur appel à projets n’a pas comme finalité :

* de fournir un soutien pérennisé, mais une aide à l’émergence ; les équipes demandant une aide réitérée peuvent bénéficier du soutien plus constant de la Ligue Contre le Cancer Nationale par son action de labellisation d’équipes ;
* de financer des équipes à travers différents projets émanant de chercheurs d’une même équipe ; aussi des demandes individuelles issues d’une même équipe seront considérées en concurrence, avec un examen attentif de l’implémentation en personnel.

Tous les projets sont expertisés par des chercheurs extérieurs à la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Saône et Loire. Sur cette base, le Conseil Scientifique recommande le soutien par les Comités Départementaux. Ainsi sont traitées de l’ordre de 120 à 140 demandes chaque année par le Conseil Scientifique avec l’aide des Comités Départementaux.

**Critères d’éligibilité :**

 - **Le porteur du projet**

Le projet doit être présenté par le porteur (chercheur statutaire) qui consacre au moins 20% de son temps au projet. Sur la totalité du projet, l’équipe s’engage à participer collectivement à hauteur d’au moins un équivalent temps plein.

Le porteur de projet doit être un personnel permanent chercheur de l’Enseignement Supérieur (Maitre de conférences ou Professeur d’une Université de la Région Auvergne-Rhône-Alpes), des organismes de recherche (Chargé de Recherche ou Directeur de Recherche d’un EPST ou d’un EPIC), des Centres de Lutte contre le Cancer (CLCC) ou de la fonction hospitalière (MCU-PH, PU-PH ou PH d’un CHU ou d’un CHR de la Région Auvergne-Rhône-Alpes).

Un porteur de projet n’est autorisé à présenter qu’un dossier (mono-équipe ou pluri-équipe) par appel d’offres.

Un porteur de projet, financé en année n pour un projet de deux ans, ne peut pas présenter un autre projet en année n+1.

Les postdoctorants, les professeurs émérites et les chercheurs émérites sont inéligibles comme porteurs de projet mais peuvent participer à un projet porté par un autre chercheur.

Une équipe extérieure à la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Saône et Loire ne peut pas être porteuse de projet.

*Son laboratoire, situé en France, doit être reconnu par un organisme national de tutelle.*

 - **L’équipe/les collaborateurs**

La réalisation du projet doit impliquer au moins un chercheur (statutaire ou temporaire) qui consacre au moins 50 % de son temps au projet.

Les dossiers portés par des membres d’équipes labellisées par la Ligue Nationale Contre le Cancer ou par d’autres organismes sont inéligibles pendant la durée de la labellisation.

Dans un projet pluri-équipe, chaque responsable du projet partiel est co-porteur du projet et ne peut donc participer à plusieurs demandes, ni être membre d’une équipe labellisée.

En cas de Projet Pluri-Equipes porté par une équipe de la région Auvergne-Rhône-Alpes et Saône-et-Loire en collaboration avec des équipes extérieures à la Région, seules les équipes régionales sont éligibles à un financement.

*La qualité scientifique de l’équipe et de sa structure sera jugée sur la base des publications parues au cours des 5 dernières années.*

*La participation de partenaires industriels et/ou d’équipes étrangères est possible dans la mesure où ceux-ci assurent leur propre financement dans le projet.*

 **- Le projet de recherche**

*Il doit se rapporter à la cancérologie fondamentale, translationnelle, clinique ou aux domaines de cancérologie abordés par l’épidémiologie et les sciences humaines et sociales.*

*Il doit être original dans son objet et son approche, de haut niveau scientifique, ambitieux et réalisable par l’équipe.*



Les demandes d’allocation de recherche pour jeunes chercheurs doctorants et postdoctorants relèvent de l’appel d’offres de la Ligue Nationale Contre le Cancer.

Pour la partie financière de l’appel d’offres, le Conseil Scientifique souhaite connaître le détail des types de financement demandés, notamment pour les consommables et petits matériels.

Le Conseil scientifique précise que :

Le financement des projets ne pourra excéder un montant de 20 000 euros par équipe et par an.

- les financements accordés peuvent être utilisés pour des achats de réactifs, de petits matériels, pour une contribution à l'achat de gros équipements (spectroscope, microscope électronique, cytométrie de flux…) ou pour l’utilisation de plateformes d’équipements scientifiques

- des honoraires correspondants à des vacations temporaires de personnels spécialisés nécessaires dans le cadre de la réalisation du projet (enquête socio-épidémiologique, vacations de chercheurs, Attachés de Recherche Clinique et gratifications des étudiants de Master et des stagiaires de plus de 3 mois), sont éligibles au financement. Les contrats à durée déterminée sont exclus du financement.

- les frais de mission sont autorisés dans la limite de 5% du financement, sur présentation d’un justificatif de présence.

- Les frais de gestion et d’hébergement de l’organisme gestionnaire sont inéligibles.

*Une description prévisionnelle des dépenses devra être fournie. Il ne sera pas attribué de dotation forfaitaire.*

 **- Engagements du porteur du projet**

En cas de soumission d’un projet à l’appel d’offres national « Equipes labellisées » en parallèle de cet appel d’offres, l’équipe doit joindre à ce dossier le titre du projet et l’organigramme. Si labellisation, l’équipe s’engage à ne pas accepter le financement régional.

*Si son projet est retenu par la Ligue, l'investigateur principal s'engage :*

*- A utiliser les crédits octroyés par la Ligue en respectant le budget prévisionnel annuel validé par le Conseil Scientifique régional de la Ligue.*

*- A remettre à la fin de chaque année un rapport financier détaillé, certifié conforme par l'agent comptable gestionnaire de sa subvention.*

*- A remettre un rapport scientifique d'étape à la fin de chaque année et un rapport définitif de synthèse à l'issue de la période de contrat.*

*- A participer à des actions de communication afin de faire connaître au public le soutien apporté à l'équipe par les Comités Départementaux qui ont contribué à son financement.*

*- A afficher clairement dans le laboratoire de l'équipe son partenariat avec la Ligue, ainsi qu'à l'occasion des publications, des communiqués de presse et des présentations écrites ou orales de ses travaux sous la forme suivante « ce projet a été soutenu par le Comité Départemental de … de la Ligue contre le Cancer » ou sa traduction en anglais.*

*- A fournir à la Ligue la copie des autorisations règlementaires nécessaires à la conduite du projet. Sans réception de ces documents, le versement correspondant à la première tranche du financement ne sera pas réalisé.*

**Critères d’évaluation :**

*- Qualité scientifique du demandeur (parcours, publications) et de son équipe.*

*- Qualité du projet scientifique et sa pertinence au cancer : caractère innovant et original.*

*- Faisabilité du projet : méthodologies utilisées, résultats acquis, environnement scientifique, collaborations, nombre de personnes ou équivalents temps plein impliqués, adéquation du temps imparti à la charge du travail.*

*- Adéquation du budget prévisionnel au projet : cohérence avec la durée de l’étude et sa pertinence d’utilisation dans le projet ; cofinancements obtenus.*

1. **PIECES A JOINDRE POUR REPONDRE A CET APPEL D’OFFRES**

Pour adresser un dossier complet de demande de financement de projet de recherche, le demandeur doit fournir :

* Un **exemplaire papier complet avec signatures originales** du/des porteur(s) de projet, du/des responsable(s) de laboratoire et du représentant légal de l’établissement employeur à envoyer par courrier postal à la Coordination de la recherche régionale, 19 boulevard Berthelot, 63400 CHAMALIERES
* Un **fichier numérique du dossier complet en format pdf** avec les signatures scannées, à envoyer par mail à ccaura@ligue-cancer.net

Si une des équipes a déjà été subventionnée par la Ligue Contre le Cancer pour une demande antérieure, il est nécessaire d’accompagner cette demande des rapports d’activité scientifique et financier du projet précédemment financé.

1. CALENDRIER DE L’APPEL D’OFFRES

Date limite de soumission des dossiers : lundi 19 avril 2021

Résultats provisoires de l’appel d’offres : novembre 2021

Confirmation des résultats par les Conseils d’administration des Comités financeurs : décembre 2021

*La Ligue contre le cancer - Formulaire A - Dad.1*

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Conférence de Coordination Auvergne-Rhône-Alpes

SAISIE EN LIGNE A PARTIR DE CETTE PAGE

DOSSIER DE DEMANDE DE FINANCEMENT : Projet Mono Equipe (PME)

A retourner avant la date limite du : 19 avril 2020

RESPONSABLE(S) SCIENTIFIQUE(S) DU PROJET :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom** **Prénom****Date de Naissance** | **Titres Fonctions****Nom de l’équipe et du responsable d’équipe****Organisme employeur (INSERM, Université, Laboratoire…)** | **Libellé du Laboratoire/Service****Organismes de tutelle****Adresses postale et courriel****Tél**  |
| 1 Porteur du projet. |  |  |
| 2. Responsable d’équipe et nom de l’équipe |  |  |
| 3. Responsable du laboratoireou service |  |  |

**TITRE ET RESUME DU PROJET *(1000 caractères maximum)* : Times New Roman, 12, à rédiger en français.**

***Indiquer 4 à 5 mots clés :***

*Financement en cours par la Ligue ❒ oui ❒ non*

*Tout projet couvert par la Ligue Nationale contre le cancer est exclu de l’appel d’offres.*

*Ligue contre le cancer - Formulaire A - Dad.2*

**INFORMATIONS CONCERNANT LE THEME DE RECHERCHE**

Préciser le type de recherche auquel se rattache le projet dans les 4 rubriques ci-dessous \* :

1. **TYPE DE RECHERCHE**

01 recherche fondamental**e**

02 recherche pré-clinique et de transfert

03 recherche clinique

04 épidémiologique

05 sciences humaines et sociales

1. **ORIENTATION GENERALE**

01 biochimie

02 cancérogenèse

03 biologie cellulaire

04 épidémiologie

05 biologie moléculaire

06 génétique

07 virologie

08 endocrinologie

09 immunologie

10 radiobiologie

11 pharmacologie préclinique et thérapies expérimentales

12 diagnostic

13 pronostic biologique et moléculaire

14 biothérapies

15 biostatistiques

16 bioinformatique

1. **MODELES EXPERIMENTAUX**

**ET D'ETUDE**

01 modèles in vitro

02 modèles animaux

03 transgenèse

04 sujets humains

05 autres

\* Dans l’éventualité de plusieurs choix, numéroter par ordre de priorité

1. **S’IL Y A LIEU INDIQUER LA**

**LOCALISATION ANATOMIQUE ET**

**LES TYPES DE TUMEURS ETUDIES**

01 colon/rectum

02 estomac

03 foie

04 pancréas

05 système digestif autre

06 ORL

07 poumon/bronches

08 système respiratoire autre

09 mélanome

10 tissus cutanés

11 sein

12 col utérin

13 corps utérin

14 ovaires

15 organes génitaux féminins autre

16 prostate

17 testicules

18 organes génitaux masculins autre

19 vessie

20 rein

21 organes urinaires autre

22 organes et tissus endocrines

23 gliomes

24 tumeurs cérébrales autre

25 neuroblastome

26 rétinoblastome

27 système nerveux autre

28 leucémies

29 lymphomes

30 myélomes

31 hémopathies malignes autre

32 os

33 sarcomes et tumeurs des tissus mous

34 autres localisations et types

*Ligue contre le cancer - Formulaire A - Dad.3*

##### ORGANIGRAMME DE L’EQUIPE ET COLLABORATIONS

Nom – Prénom

Date de naissance

Titres Fonctions

Organisme de rattachement % temps consacré au projet

Publications\* (\* Indiquer le N° que porte la publication dans la liste à fournir en annexe).

Collaborations éventuelles externes

##### EQUIPEMENTS GENERAUX ET INSTALLATIONS

DONT DISPOSE L’EQUIPE

**TYPE(S) DE FINANCEMENT DEMANDE(S)**

**1 - Investissement - matériel d’équipement (coût supérieur à 1 000 € par unité)**

**(spectroscope, microscope électronique, cytométrie de flux…)**

Préciser les matériels dont l’achat est envisagé.

**2 - Fonctionnement général**

* **Consommable, réactifs et petit matériel d’un coût unitaire < 1 000 €** (Préciser les catégories de matériels).
* **Honoraires correspondants à des vacations temporaires de personnels spécialisés nécessaires dans le cadre de la réalisation du projet (enquête socio-épidémiologique, vacations de chercheurs, Attachés de Recherche Clinique)**

**3 - Frais divers d’enquête épidémiologique ou d’analyse statistique, utilisation de services communs, documentations diverses**

**Gratifications pour Master ou pour les stagiaires de plus de 3 mois**

(Le cas échéant précisions nominales dans la rédaction de la programmation du projet)

Indiquer en gros la ventilation prévue des dépenses

**Total : 1 + 2 + 3 …………… € TTC**

**Indiquer la durée prévue d’utilisation du financement demandé pour la réalisation du projet : ……………………………………………………..**

##### AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DEMANDEES OU ACQUISES

Pour ce projet spécifique ou un projet voisin, développé sous la même direction, indiquez les autres sources de financement acquises actuelles et sur la durée du présent projet.

**Spécifier : l’Equipe bénéficiaire, Type et période\*, Organisme financeur \*\*, Montant**

\*Indiquer éventuellement 1, 2, 3 selon la numérotation indiquée ci-dessus des types de financement

\*\* Ligue Nationale, Comités départementaux de la Ligue

ARC (national ou régional), Région, Cancéropole, INCa, PHRC, autre (à préciser).

**DESCRIPTION DES MATERIELS LOURDS**

Joindre les devis, documenter les montages financiers prévus.

(Concerne les matériels d’un coût supérieur à 10 000 €)

Préciser l’utilisation de l’équipement dans le cadre du projet. La contribution de la Ligue contre le cancer sera fonction du temps d’utilisation dans le projet.

PROJET SCIENTIFIQUE

**Mentionner le Responsable Scientifique, Titre du projet, et le plan général suivant :**

A – Introduction, état de la question, justification du projet et intérêt dans le cadre de la cancérologie.

Expérience antérieure du demandeur sur le sujet.

B – Mise en place du projet : description des étapes expérimentales – méthodes utilisées, programmation et planification dans le temps\*.

C – Résultats attendus – Retombées.

D – Bibliographie (25 références au maximum).

La rédaction complète du projet ne doit pas excéder 7 pages.

Si la recherche proposée entre dans le cadre de la loi Huriet, l’avis consultatif du CPP et l’autorisation de l’ANSM doivent être obtenues avant la présentation du dossier/les demandes doivent figurer dans le calendrier prévisionnel (joindre copie de l’avis et de l’autorisation/ou la copie du dépôt des demandes).

**\* Si la présente demande est la prolongation d’un projet** précédemment financé par la Ligue, la rédaction devra comporter un bref résumé des avancées et des résultats acquis ainsi que les prévisions pour l’année à venir, **le tout ne devant pas excéder 4 pages**. Adresser également une copie de(s) publications et de toute communication dans lesquelles le soutien financier du Comité est mentionné.

PUBLICATIONS DE L’EQUIPE

* Publications récentes de l’équipe dans le domaine du projet (maximum 5).
* Publications les plus pertinentes du **Laboratoire** au cours des 4 dernières années (maximum 10).